

Formation spécialisée du comité social d'administration

Projet de note d'orientations stratégiques ministérielles sur la santé et la sécurité au travail 2025-2026

La note fixe les orientations stratégiques prioritaires qui seront déclinées en actions concrètes ministérielles et directionnelles pour préserver la santé physique et mentale, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail des agents. Dans ce cadre, six axes prioritaires sont retenus dans le plan d'actions 2025-2026 parmi lesquels :

- la consolidation de la démarche de prévention des risques professionnels ;
- la prévention des risques de désinsertion professionnelle, la poursuite de l'effort pour l'inclusion des travailleurs handicapés et des agents atteints de maladies chroniques et l'accompagnement des agents en fin de carrière.

Cette note a vocation à être discutée puis déclinée au niveau des différentes instances nationales et locales de notre ministère.

Notre alliance CFDT/CFTC, tout en saluant les axes retenus dans cette note, regrette l'absence de bilan des actions mises en place en 2024 mais aussi la faible déclinaison de ces orientations au niveau directionnel. De même, alors que de nombreux guides de qualité existent, ils restent peu accessibles pour les agents sur les différents intranets des directions.

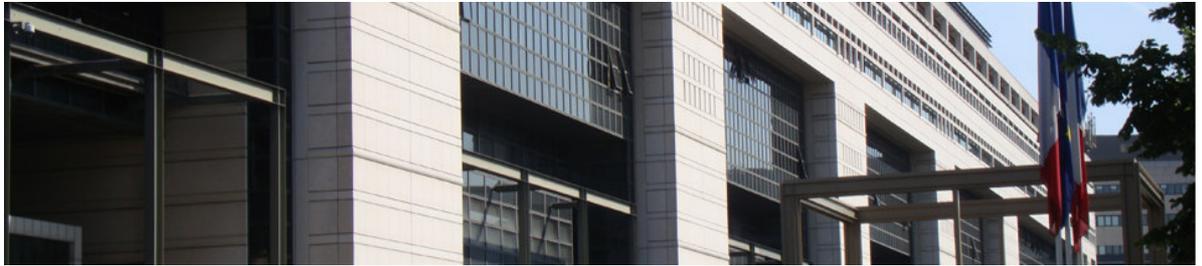
Rapports d'activité 2023

Médecine de prévention

L'année 2023 constitue le premier exercice complet sans gestion de la crise sanitaire COVID-19. Elle a permis de reprendre une activité « classique » en faveur du suivi individuel des agents via la reprise des visites périodiques. Cette reprise n'est toutefois pas complètement effective suite à la proportion de plus en plus importante de sollicitations des agents souhaitant être reçus dans le cadre d'une visite occasionnelle. En 2023, le service de médecine de prévention a entamé plusieurs travaux sur les postures sédentaires et le travail en horaires atypiques. A l'avenir, les médecins du travail vont poursuivre leurs activités tout en consolidant leurs actions dans divers champs comme celui de la santé mentale ou celui du maintien dans l'emploi.

Notre alliance CFDT/CFTC est longuement revenue sur le déficit en médecins du travail avec 13 départements dont 1 COM au sein desquels la couverture médicale est inexistante et 4 départements dont la couverture médicale est insuffisante. Pour notre alliance, il est urgent que le ministère renforce son réseau de médecins du travail pour atteindre à terme un taux de couverture médicale de 100 %.





Service Social

Le service social du personnel au ministère des finances est un service dédié à l'accompagnement et au soutien des agents et des services du ministère. Sa mission est de promouvoir le bien-être et la qualité de vie au travail en offrant une aide personnalisée aux agents, aux managers et aux services en difficulté. Les professionnels du service social sont à l'écoute des besoins et des préoccupations des agents, qu'il s'agisse de problèmes personnels ou professionnels. Ils proposent un accompagnement individuel, confidentiel et gratuit, ainsi que des conseils et des orientations vers les ressources appropriées. En 2023, les assistants de service social des ministères économiques et financiers ont conseillé, orienté, accompagné 12 250 personnes, actifs et pensionnés (contre 11708 personnes en 2022). Le service social intervient, en complémentarité avec les services sociaux spécialisés pour la prise en charge de difficultés spécifiques, telles que le maintien à domicile ou l'aide aux personnes âgées dépendantes. Les assistants de service social sont en mesure de répondre aux impératifs d'une prévention efficace en matière de surendettement ou de déséquilibre financier.

Le dispositif d'aide financière est un outil d'intervention du service social. Il comprend :

- l'aide pécuniaire de 3000 euros maximum ;
- le prêt social jusqu'à 3000 euros ;
- l'aide pour un sinistre d'un montant de 2000 euros maximum ;
- le secours alimentaire de 150 euros au maximum renouvelable.

Sur un budget global de 5 733 088 € consacrés aux dispositifs, 4 871 793 € ont été attribués au titre des aides pécuniaires (hors prêt, secours alimentaire et sinistre) au profit de 2542 bénéficiaires.

Ergonomie

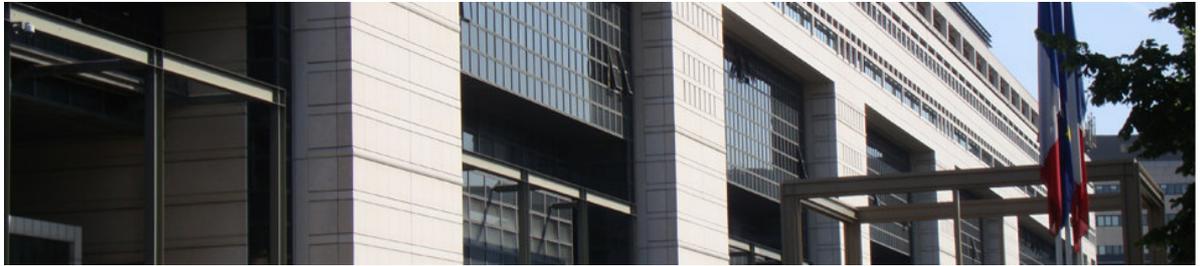
Les interventions du pôle ergonomique s'établissent dans le cadre d'accompagnements de projets ou de démarches d'amélioration des situations de travail et contribuent à apporter des recommandations utiles pour favoriser la prise en compte des conditions de travail dans les décisions. La très grande majorité des interventions réalisées concernent l'aménagement d'espaces de travail et d'accueils du public. Au-delà des dimensions matérielles, le champ d'action des ergonomes s'étend également vers des demandes portant spécifiquement sur l'organisation du travail. Ce type d'intervention permet d'apporter des conseils et recommandations utiles pour améliorer différentes dimensions impactant les processus de travail ou les interactions au sein d'un service par exemple. Sur l'année 2023, le pôle ergonomique a reçu 54 saisines en forte augmentation de 22 % par rapport à 2022.

Présentation par Qualisocial des prestations prévues dans le cadre du marché de soutien psychologique

Le nouveau marché de soutien psychologique a été conclu avec la société Qualisocial pour 4 ans. Suivant les situations, les consultations pourront se dérouler par téléphone, en cabinet ou sur site. Le marché se décompose en deux lots :

- **Lot 1** : prestations de soutien psychologique (orientation par le médecin du travail vers une consultation d'un psychologue) :





- pour les agents confrontés à une situation professionnelle génératrice de souffrance au travail ou de problématique de maintien dans l'emploi ;
- pour les agents impactés par la survenance ou l'annonce d'un événement grave.

Sur la période du 22/10/2024 au 28/01/2025, 209 entretiens psychologiques individuels se sont tenus et 109 agents ont été accompagnés.

- **Lot 2** : interventions de psychologues pour un conseil et/ou un accompagnement à la résolution en cas de collectif dégradé (saisine par le chef de service) :

- évaluation de la situation et conseil au manager (phase de pré diagnostic par téléphone) ;
- le cas échéant, intervention auprès du collectif donnant lieu à un compte-rendu écrit (constats et mesures préconisées).

A l'heure actuelle, 3 demandes d'interventions collectives sont en cours.

Bilan Santé Sécurité au Travail

Bilan de fonctionnement des formations spécialisées 2023

L'enquête repose sur l'ensemble des formations spécialisées (FS) de notre ministère soit 1 FS ministérielle, 4 FS de réseau, 199 FS locales, 4 FS du comité social d'administration (CSA) de centrale et 3 FS de CSA spéciaux. Au total, 759 réunions se sont tenues à l'initiative du président, 11 réunions suite à un accident grave et 12 réunions en raison signalement d'un danger grave et imminent. Faute de quorum, 72 réunions ont été annulées. En 2023, ce sont également 477 groupes de travail qui se sont réunis soit en moyenne 2,3 groupes de travail par FS. En matière de formation, 30 699 agents ont suivi une formation SSCT en 2023, portant principalement sur le secourisme (24%), les exercices d'évacuation (16%) le maniement des extincteurs (14%) et guide et serre-files (10%).

Bilan accidents du travail et maladies professionnelles 2023

L'année 2023 se distingue par une légère hausse du nombre d'accidents (2 221 contre 2119 en 2022 soit une augmentation de 4,8%). Les accidents concernent davantage les femmes (57,5%) que les hommes, en cohérence avec la proportion des femmes dans les effectifs du ministère. Les accidents dénombrés en 2023 se produisent principalement durant le trajet (47% d'accidents de trajet) suivis par ceux survenant sur le lieu de travail (32% d'accidents de travail) tandis que 21% des accidents ont lieu lors de mission. Les agents de catégorie C sont les plus exposés aux accidents avec un taux de 2,46% (757 accidents), suivis par les agents de catégorie B (1,73%, 868 accidents) et les agents de catégorie A (1,38%, 559 accidents). Les chutes de personnes restent, sur l'année 2023, la première cause d'accident pour les agents du ministère, les accidents de la route arrivant en seconde position.

Sur la totalité de ces accidents, 58% des accidents de travail donnent lieu à un arrêt de travail. L'année 2023 a été marquée par 3 décès liés à des accidents de travail (1 DGFIP et 2 Douane).



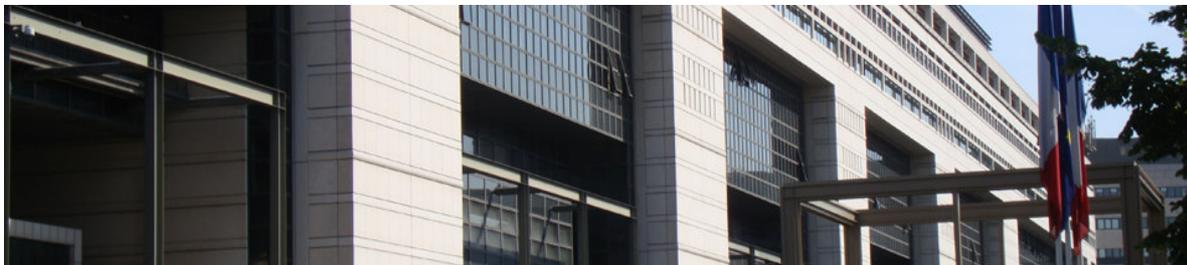


Tableau des refus d'expertise certifiée

Sur les 6 demandes d'expertises certifiées demandées par les représentants syndicaux, toutes ont été refusées par l'administration. Cette procédure doit permettre d'apporter un éclairage extérieur et indépendant sur une situation de travail particulière et ses conséquences sur la santé et la sécurité des agents, l'administration s'obstine inéluctablement à les refuser.

L'alliance CFDT/CFTC dénonce ces refus systématiques de l'administration d'organiser des expertises certifiées alors que cette procédure est censée résoudre des situations conflictuelles dans les services.

Budget SSCT : dépenses 2024

Les crédits SSCT votés en LFI 2024 s'élevant à 15,87 millions d'euros ont pour objet de financer les grandes orientations de la politique SSCT fixées dans la note annuelle d'orientation ainsi que des opérations d'initiative locale (actions de formation et aménagement de postes notamment) et certaines mesures actées dans les plans de prévention.

Dans cet objectif les directions reçoivent des dotations pour mener à bien leurs projets nationaux

Il a ainsi été attribué

DGFIP : 72120 euros

- dont 62 400 euros ont été engagés pour financer des actions de formation dédiées à la santé et la sécurité des agents (webinaires PROCONSULT, formation agir face à la violence à l'accueil).
- et 9720€ euros ont été engagés pour une prestation de recensement de l'expression des besoins dans le cadre de l'étude d'impact de l'IA sur les conditions de vie au travail et l'organisation au travail.

Douane : 86 689 euros

- Prévention des risques identifiés dans les locaux de stockage des marchandises saisies.
- Renforcement de la sécurité dans le local de stockage de la BSI de Verdun (DR de Nancy)
- Aménagement du local de stockage des marchandises saisies de Perpignan.
- Sécurisation des locaux de la brigade et du bureau de Nîmes.
- Aménagement du bureau du port à La Réunion.
- Aménagement des locaux – DR de Dunkerque.

INSEE : 23 447 euros

- pour financer l'expérimentation d'un système d'alarme sur les téléphones professionnels Wary-me : dont sont dotés les enquêtrices et les enquêteurs de l'Insee lors de leurs interventions au domicile des usagers. Cette situation professionnelle comporte des risques d'agression, d'insultes, d'incivilités et d'outrages sexiste.

DGCCRF : 5 000 euros

- ont été engagés pour cofinancer un diagnostic RPS à la DDPP 17 effectué par la société Alter et Sens 25 849€.

